



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers, le 31 octobre 2023

Tempête CIARAN : le Maine-et-Loire placé en alerte jaune « vents violents » à partir de mercredi 1^{er} novembre 2023. Le Préfet de Maine-et-Loire appelle à la vigilance.

Le territoire métropolitain connaîtra cette semaine plusieurs effets météorologiques dus à la tempête CIARAN. Elle abordera les côtes du quart nord-est de la France dans la nuit de mercredi à jeudi, et s'enfoncera dans les terres au cours de la matinée de jeudi.

Cette tempête devrait toucher le Maine-et-Loire mercredi 1^{er} novembre en soirée, avec des rafales de vent pouvant atteindre localement jusqu'à 120 km/h.

A ce stade, la prévision de Météo France place l'ensemble du département de Maine-et-Loire en alerte jaune « vents violents » à compter de mercredi 1^{er} novembre 2023 en fin de journée. Toutefois, des incertitudes demeurent quant à l'heure précise de début de l'évènement, l'intensité des rafales de vent et les cumuls de pluie attendus. La situation est susceptible d'évoluer rapidement.

Le Préfet engage chacun à être très vigilant, à respecter les consignes de sécurité et à limiter au strict nécessaire ses déplacements durant cet épisode. De nouvelles informations seront données en temps utiles sur l'évolution de la situation. Nous vous invitons à vous tenir informés en consultant le site Internet de Météo-France et les réseaux sociaux de la Préfecture.

- RECOMMANDATIONS POUR LA POPULATION -

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

Les conditions de circulation peuvent s'avérer difficiles voire dangereuses pour tous les usagers, automobilistes, cyclistes, piétons.

- Limitez autant que possible vos déplacements non urgents.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches, en cas d'obligation de déplacement.
- Privilégiez les grands axes de circulation.
- Soyez vigilants aux risques de chutes de branches et d'objets divers et aux obstacles sur les voies de circulation.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés.
- Ne travaillez pas à l'extérieur sur les toits ou les échafaudages.
- Renforcez les fermetures de votre domicile.

Localement, quelques dégâts pourraient affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone. Dans ce cas, quelques conseils s'imposent :

- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc) et des chauffages d'appoint à combustion en continu (ils ne doivent fonctionner que par intermittence).